

COMITE REGIONAL ILE DE LA REUNION

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU MERCREDI 17 DECEMBRE 2014

Membres présents :

CHAREL Jean-Marc
POTHIN Jean-Daniel

CLARENN Gérald
REBEYROTTE Jean-François

LEPLEGE Dominique
RODULFO Antoine

Membres excusés :

ARNOUD Christine
MASANELLI Georges

DONZEAUX Fanny
RENOULT Jean-Michel

GRALL Max
LANGE Patrick

Invités :

DOKI-THONON Philippe (Ô Sea Bleu)
DOKI-THONON Benoit (Ô Sea Bleu)
HOARAU Tatiana (Neptune)
PARIS David (Neptune)
POIRIER Luc (Référent PSP)

ooo000ooo

Le Président rappelle que les réunions de comité sont ouvertes aux membres du comité directeur mais également aux clubs et SCA invités qui souhaitent y assister.

Il souhaite alors la bienvenue à Mme Tatiana HOAREAU (Trésorière) et Mr David PARIS (Président) du club « Neptune » nouvellement créé.

1/ APPROBATION DU PV DU 28/10/2014

Une erreur s'est glissée dans le compte-rendu du 28/10/2014. Mr Patrick LANGE présent à cette réunion avait été noté absent. Erreur rectifiée.

Pour rappel, lors de cette réunion un état des absences des membres du comité directeur avait été fait et trois membres étaient concernés :

- Le comité directeur a demandé à M. Patrick LANGE ses intentions. M. Lange a confirmé sa volonté de garder sa qualité de membre ce qui a été accepté.
- Le comité directeur a demandé à Mme Marion THOMAS ses intentions. Mme Thomas nous a informés de sa démission.
- Le comité a constaté que M. Fabrice SCHNOLLER n'a participé qu'à une seule réunion en début d'olympiade. En conséquence, le comité directeur a décidé qu'il ne faisait plus parti de ses membres.

Aucune autre remarque n'ayant été formulée, le PV est entériné à l'unanimité.

2/ ASSEMBLEE GENERALE CRESSM / DEFINITION ORDRE DU JOUR

La prochaine assemblée générale du Comité a été fixée au samedi 21 février 2015 à 16h.
L'ordre du jour de cette assemblée a été défini comme suit :

- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 février 2014
- Rapport du Président – Approbation
- Rapport du Secrétaire – Approbation
- Rapport du Trésorier – Approbation des comptes – Quitus
- Présentation du budget prévisionnel - Quitus
- Définition montant des frais de déplacement
- Rapports des Commissions
- Questions diverses

3/ RESULTATS MF1 ET MF2

Les 2 formations MF1 et MF2, qui ont eu lieu aux mêmes lieux et dates, se sont très bien passées et les candidats peuvent se féliciter pour la qualité de leurs prestations aux examens :

- **MF1** : 4 candidats reçus sur 5 inscrits.

La SCA Bleu Marine est remerciée pour son implication dans cette formation fédérale et pour la mise à disposition d'un navire de plongée pour le stage final et pour l'examen.

- **MF2** : 7 candidats reçus sur 8 inscrits (A noter 100% de réussite pour les candidats de La Réunion).

Le club Gloria Maris et la SCA Corail Plongée sont remerciés pour leur implication dans cette formation fédérale et la mise à disposition de matériels de plongée et de navires de plongée.

Ci-contre le bilan financier du MF2 :

Elle nécessite au minimum 10 candidats inscrits.

Il faut également tenir compte de la pluralité des jurys qui sont au nombre de 5 représentants plusieurs régions. Il nous a fallu faire venir 4 instructeurs nationaux.

Cette formation étant très coûteuse en logistique et en homme, il est donc difficile d'organiser une session tous les ans.

Une discussion a été ouverte avec la Commission technique nationale afin de réduire le nombre de candidats pour une session MF2 DOM.

Contact sera pris également avec la Polynésie Française, la Martinique, la Guadeloupe et Mayotte pour avoir leur avis.

Bilan financier MF2 2014			
CHARGES		PRODUITS	
LIBELLE	MONTANT	LIBELLE	MONTANT
Achats	81,18 €	Inscriptions	
Location Bateau	770,00 €	SI (7 stagiaires)	1 400,00 €
Location véhicule	378,00 €	SF (7 stagiaires)	2 800,00 €
Déplacements aériens	7 771,87 €	Examen (8 candidats)	3 200,00 €
Déplacements terrestres	1 161,77 €		
Hébergement	1 619,90 €	Subvention FFESSM	
Restauration	3 112,44 €	Stage final	2 016,00 €
Frais administratifs	50,00 €	Examen	2 184,00 €
Gonflage	120,00 €	Rembours divers	714,00 €
		Partic. CRESSM	2 751,16 €
Total	15 065,16 €	Total	15 065,16 €

4/ BILAN JOURNEE SPORT DE NATURE (CR EN ANNEXE)

Le comité a participé à la journée de sensibilisation aux activités de promotion des activités nautiques le 9 novembre dernier à Ste Suzanne. L'activité plongée scaphandre et l'activité plongée en apnée ont été respectivement assurées par le club « CSA Neptune » et le club « La Coulée Douce ».

Malgré quelques petits imprévus, la journée s'est très bien déroulée avec au final 15 baptêmes d'apnée et 131 baptêmes de plongée effectués. (cf. bilan de la journée en annexe)

Le président remercie ces 2 clubs pour leur implication dans la promotion de la plongée.



En parallèle, s'est tenu au stade de Sainte Suzanne, le 1^{er} regroupement des participants en vue de la préparation des Jeux des Iles de 2015. Les sports subaquatiques y participeront en tant que sports de démonstrations. (Nage avec palmes, tir sur cible, plongée sportive en piscine).

5/ TROPHEE H2O

La première réunion de travail pour la relance de l'opération trophée H2O et de ses activités connexes a eu lieu le 18 novembre dernier.

M. Sébastien POMAREDE organisateur de cet évènement pendant plusieurs années a fait part de son expérience en ce qui concerne les modalités d'organisation, la mise en œuvre technique et la recherche de partenaires logistiques et financiers.

La réflexion se porte donc sur l'opportunité de relancer l'opération telle qu'elle a été conçue à l'origine ou alors de s'orienter vers une nouvelle édition du trophée H2O qui s'appuierait sur les évolutions technologiques (apparition du numérique et des caméras sous-marines) et le contexte local. En effet, les conditions

d'organisation d'une telle manifestation d'activité de nature demandent à être revisités en prenant en compte le risque requins dans ses dimensions législatives, réglementaires, logistiques et sociales.

À l'issue des échanges, les axes suivants sont à explorer et à étudier :

- l'approche « jeune public »
- les aspects de l'image fixe bien sûr et ce qui est nouveau de l'image animée (photographie et vidéo). Le concept du site de fun explorer qui organise des concours photos avec des plaquettes sous-marines semble une piste à suivre.
- les modalités d'implication des centres de plongée et des publics.

Une prochaine réunion de travail sera planifiée vers la fin janvier 2015.

6/ LES OPERATIONS DE NETTOYAGE/SITE CAP LA HOUSSAYE

Depuis plus de 15 ans, le Cap La Houssaye est le lieu privilégié pour des opérations de nettoyage de sites naturels. Initiées tour à tour par des centres de plongée apnée ou scaphandre, la Réserve Marine, des associations de protections de la nature comme Sea Shepherd Réunion, la fréquence des opérations, la variété des participants, l'implication des publics et des institutions, les focales médiatiques font naturellement du Cap Lahoussaye un site privilégié qui illustre « nos déchets de terre deviennent des déchets de mer » et qui engage l'idée de ce que l'on pourrait appeler « l'entretien environnemental écocitoyen » .

Il est proposé d'inviter l'ensemble des acteurs à mettre leurs ressources ponctuelles en synergie autour d'une opération régulière de grande envergure pour que le Cap La Houssaye devienne un pôle emblématique de protection de la nature afin de rendre lisible l'entretien environnemental écocitoyen.

Il faut envisager que cette opération puisse avoir un coût.

Les membres présents acceptent cette proposition. Une prise de contact avec les structures sera faite pour lancer le projet.



7/ PROJET SITES DE PLONGEE EN AMONT DES SPOTS DE SURF

Le Projet « sites de plongées en amont des spots de surf » (Principe d'occupation et de réappropriation de la colonne d'eau) bloqué depuis 2 ans va pouvoir démarrer avec le déblocage d'une subvention DJSCS de 8000 euros.

Le site choisi présente deux intérêts majeurs. Il n'y a pas eu de site de plongée à proximité depuis plusieurs années et des relevés de station d'écoute sont disponibles pour pouvoir comparer.

Les contacts seront pris avec la mairie de Saint-Leu, la réserve naturelle marine, la ligue de Surf et la TSMOI chargée de la pose des bouées.

Remarque de Mr Benoit DOKI-THONON : le remplacement des bouées sur St Gilles est-il aussi prévu dans ce budget ?

Le Président précise que la subvention de 8000€ ne concerne que les 2 bouées qui seront installées à St Leu. En ce qui concerne le remplacement des bouées sur Saint-Gilles cela relève des prérogatives de la Réserve Marine qui est en attente des conclusions de l'audit ministériel pour intervenir.

8/ VIGIES REQUINS/REPRISE DES ACTIVITES DE SURF

Comme cela a été publié dans la presse, La Région s'est engagée à augmenter ses efforts afin de maintenir et d'amplifier très rapidement le programme de Vigie Requin. Elle prendra en charge la formation de 16 futures vigies requins qui sera assurée conjointement par le comité régional de plongée et la ligue de Surf.

Le comité régional d'études et de sports sous-marins et la ligue de surf souhaitent à terme professionnaliser le concept de vigies-requins. La mise en œuvre devrait pouvoir se faire au vu d'une expérience de déjà 2 ans.

La reprise des activités de la ligue de surf est envisagée. Elle projette d'organiser des compétitions. Une convention de partenariat entre le comité de plongée et la Ligue de Surf est à l'étude pour les événementiels.

9/ POINT SUR LES DIFFERENTES REUNIONS

- Journée thème bénévolat et vie associative :

Mr Georges MASANELLI a assisté à cette journée qui s'est déroulée le 5 décembre dernier à l'initiative de la Région qui avait mené une étude afin d'optimiser son intervention en faveur des associations sportives et de valoriser le bénévolat.

Le sujet du bénévolat n'a pas été vraiment abordé d'ailleurs, très peu de bénévoles étaient présents (environ une dizaine). Il a plutôt été question de la création d'emploi dans les associations avec des aides pouvant aller jusqu'à 12 000€ pendant 4 années. Comment ne pas se séparer de l'emploi aidé si les ressources de l'association qui dépendent de son volume d'activité n'augmentent pas dans les quatre ans.

Il faut rappeler que le but premier d'une association n'est pas de créer de l'emploi mais de répondre aux besoins de ses adhérents et ainsi d'augmenter son volume d'activité et ses ressources. Il serait donc plus logique d'accorder des aides aux associations pour se développer car c'est le flux important d'activité qui va générer de l'emploi pérenne.

- Réunion CDESI :

Mr MASANELLI et Mr GRALL ont participé tous les 2 à la réunion d'étude et diagnostic sur les équipements sportifs de pleine nature qui a eu lieu le 27 novembre 2014 au CREPS. Cette séance de travail avait pour objectif de dresser un état des lieux des disciplines plongée, sports aquatiques en eaux intérieures et littorales, de leurs enjeux, de leurs ambitions et de leurs besoins en termes d'équipement pour les prochaines années.

En ce qui concerne le recensement des sites plongées, Mr MASANELLI a souligné qu'il y a bien des sites de plongées précis mais qu'au final tout le tour de l'île entre 3m et 65m de profondeur est un site de plongée. Une carte en partenariat avec l'IRT est en cours de réalisation.

- Réunion GIML :

Etude mise en place par le TCO afin d'aboutir à un outil de gestion territoriale de l'interface Terre-Mer.

Mr REBEYROTTE a assisté aux dernières réunions qui ont eu lieu les 13 et 14 novembre sur la phase 2 de l'étude « prospection et Modélisation des dynamiques d'évolution du territoire ». Il s'agissait de travailler à la construction de scénarios d'avenir sur le territoire de la GIML « du Maïdo au large de l'Ermitage », de mettre en débat différentes trajectoires à venir et d'évaluer leurs conséquences sur le territoire.

Même si nos idées ne seront pas forcément retenues, il est important que le comité assiste à ses réunions.

- AGENDA 21 :

Il s'agit de définir dans la concertation un ensemble d'actions qui amélioreront la prise en compte du développement durable dans la pratique sportive, que ce soit en consommant mieux les ressources naturelles en améliorant la gestion des déchets, l'accès au sport des jeunes, des femmes, des personnes âgées, des personnes souffrant d'un handicap et en optimisant les retombées socio-économiques de la pratique sportive. Son élaboration repose sur 3 piliers du développement durable que sont l'environnement, l'économie et le social.

Mr CHAREL s'est rendu aux différents ateliers de l'agenda 21 qui se sont tenus à la Région.

Atelier 1 : La gouvernance du sport à La Réunion
Atelier 2 : Les outils transverses (formation, communication, labellisation, financement, etc.)
Atelier 3 : Les impacts des manifestations sportives (en extérieur et intérieur)
Atelier 4 : La construction et la gestion (utilisation) des équipements et sites sportifs
Atelier 5 : L'accessibilité aux pratiques sportives

La gouvernance est souhaitée plus large et plus participative avec une réelle prise en compte de l'expertise des sportifs.

La communication a été un axe fort des débats. Malgré une communication existante tant par l'usage des nouvelles technologies numériques que par les médias traditionnels, la proposition d'un guichet unique de communication pour chaque discipline sportive est envisagé en sachant que la responsabilisation et l'éducation des pratiquants sportifs à aller à la recherche de l'information est un incontournable.

Cependant, certains thèmes étaient plutôt intéressants notamment celui du principe du traitement équitable des activités sportives par une juste répartition des ressources dédiées aux sports probablement par des jeux de compensation financière (Ex : le foot bénéficiant de stades, la plongée pourrait avoir une compensation équitable qu'il conviendrait de déterminer).

- Réunion CNDS :

Mr CHAREL a également assisté à la réunion d'information concernant les demandes de subvention CNDS.

L'axe fort pour l'année prochaine sera la création de nouvelles activités.

En ce qui concerne les dossiers de demande des clubs, ces derniers doivent les faire parvenir au comité pour avis au plus tard le 20 février 2015. Le comité se chargera ensuite de les renvoyer à la DJSCS pour le 2 mars 2015.

Pour le comité, le dossier de demande de subvention est à rendre pour le 20 février 2015.

- Manifestation KALOUJET :

Dans le cadre de la manifestation nautique intitulée « Course internationale jet ski Iles Vanille à La Réunion », organisée par le comité régional motonautique du 16 au 18 janvier 2015, une consultation a été ouverte entre les services de l'Etat, l'organisateur de la course et les partenaires et usagers de la mer.

La consultation était prévue le lundi 8 décembre, à partir de 10h30, à la sous-préfecture de Saint-Paul.

Mr MASANELLI s'y est rendu, plusieurs personnes étaient déjà présentes. Ils ont été invités à patienter dans une salle, au bout de ¾ d'heure d'attente, ils décident de partir.

Depuis le comité a reçu le relevé de conclusions de cette réunion qui a finalement eu lieu vers 11h30 et où le comité, représenté par M. MASANELLI est inscrit absent. Cette maladresse sera signalée à l'auteur du compte rendu.

10/ DOSSIER CANDIDATURE ERIC CRAMBES

Son dossier avait été présenté lors de la dernière réunion.

Il est représenté de nouveau ce soir. Les membres du comité valide sa candidature en tant qu'instructeur national stagiaire.

11/ SALON DE LA PLONGEE

Le président remercie les clubs et SCA pour la quantité et la qualité des documents reçus, photos et vidéos qui sont de toute beauté montrant la randonnée subaquatique, la plongée scaphandre et la biodiversité, sous différentes formes... Ces documents seront utilisés pour la conception d'un DVD qui sera à disposition de tous. Il sera gravé en 500 exemplaires qui seront distribués utilement lors du salon de la plongée en janvier.

En ce qui concerne le retour de certaines plaquettes : La présentation souvent trop commerciale les rend peu exploitables.

Une carte de La Réunion sera également réalisée avec le logo de toutes les structures.

Le comité sera présent sur le stand de l'IRT ainsi que sur celui de la fédération pour promouvoir la plongée à la Réunion (clubs et SCA).

12/ QUESTIONS DIVERSES

- Fermeture comité :

Karine prendra ses congés du 20 décembre 2014 au 1^{er} janvier 2015 inclus. Le comité sera donc fermé pendant cette période

- Déclaration accident plongée :

Le Président tient à faire un rappel aux clubs et SCA concernant les accidents de plongée.

En effet, tous les accidents doivent faire l'objet d'une déclaration auprès du comité.

Une information sera envoyée en ce sens par courriel.

- Changement au sein des clubs et SCA :

Il est demandé aux clubs et SCA de bien vouloir faire remonter au comité toute information concernant leur structure (changement de présidence, coordonnées, nouvelle activité...)

- DEJEPS :

Information à diffuser : une UC4 DEJEPS doit avoir lieu en octobre 2015.

Le président demande aux personnes intéressées de bien se préparer en pratique et en théorie afin d'éviter des tensions inutiles comme cela a été le cas cette année au DEJEPS car les candidats n'étaient pas au niveau.

- **Commission Apnée** :

L'assemblée générale de la commission apnée a eu lieu ce mardi 16 décembre. Le nouveau président élu est Mr Jean-François NEDELEC.

- **Création 3 nouvelles commissions** :

Le comité participera l'année prochaine aux jeux des îles avec 3 disciplines en tant que sport de démonstration. Trois nouvelles commissions voient donc le jour :

- La nage avec palmes : référent Mr Olivier ALLART
- Le tir sur cible : référent Mr Antoine RODULFO
- La PSP (plongée sportive en piscine) : référent Mr Luc POIRIER

Ces 3 commissions devront prévoir leur assemblée générale afin d'élire chacune leur président.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15

Ce compte rendu est soumis à l'approbation des membres du Comité Directeur, des Présidents de clubs et dirigeants des structures commerciales agréées.

Il sera entériné à la prochaine réunion du comité directeur.

Assemblée Générale Ordinaire, le samedi 21 février 2015 à 16h00


Jean-François Rebeyrotte
Secrétaire du Comité Régional
d'Etudes et de Sports Sous-Marins


Jean-Marc CHAREL
Président du Comité Régional
d'Etudes et de Sports Sous-Marins



SAINT DENIS le 5 Décembre 2014

à

Comité Régional d'E.S.S.M
2 rue des Brisants
97434 SAINTE GILLES LES BAINS

Compte rendu de la journée Sports de pleine nature du 9 novembre 2014 à Sainte-Suzanne.

Le 9 novembre s'est déroulé à Sainte-Suzanne la journée Sports de pleine nature, sous l'égide du CROS. Le Comité Régional y a été représenté par le biais de la Section Plongée "Neptune" pour la partie plongée et par le club "La Coulée Douce" pour la partie Apnée.

Un stand a été monté sur le bord de la piscine. Tous les publics étaient concernés par cette journée dont le but était de promouvoir les activités liées à la plongée subaquatique et présenter ainsi la FFESSM, le Comité Régional, les clubs associatifs et les structures commerciales. Des plaquettes sur la plongée et les clubs ont été distribuées.

Bilan de cette journée :

- 15 Baptêmes apnée ont été effectués par Fanny DONZEAU et Laurent.
- 131 Baptêmes de plongée ont été fait par les 3 moniteurs et les 6 initiateurs du CSA Neptune. 06 membres du club avaient la charge de gérer le matériel et équiper le public.

Baptême apnée

Concernant l'apnée, l'organisation a été insatisfaisante du fait que l'apnée a été mélangée à la plongée bouteille. Le public n'a pas fait la différence et il était donc difficile de leur faire comprendre qu'il y a en fait deux activités.

Laurent et Fanny pensent reproduire l'action si un stand leur est réservé comme ils l'avaient demandé au départ (une table et deux ou trois chaises suffisent). Au niveau du matériel, le club la coulée douce a investi exprès dans des palmes, masques et tubas enfants et des anneaux lestés et cerceaux. Mais notre matériel s'est mélangé à celui de la plongée bouteille, du coup nous n'avions plus rien et j'ai du faire des baptêmes apnée sans palmes, sans masques et sans tuba (j'ai du prêter mes lunettes de piscine)... d'où l'intérêt d'avoir chacun son stand.

Par contre, Laurent et Fanny ont été ravis de vous voir et de partager ce moment avec nous, cela a permis d'échanger et de rencontrer d'autres activités, d'ouvrir un peu nos esprits à autre chose, c'est le côté positif

Public baptisé en plongée bouteille :

- 08 adolescents de + de 16 ans
- 35 personnes de + de 18 ans,
- 88 enfants de moins de 16 ans

Sur les 131 baptêmes il y a eu 37 féminines.

Partenaires pour cette journée :

- Le Vieux plongeur a mis à notre disposition 3 équipements complets pour enfant,
- Le CSA Cachalot a mis à notre disposition un bloc de 6 litres, un gilet enfant et un détendeur avec embout pour enfant.
- La B.A. 181 qui a mis à disposition un véhicule pour acheminer la quarantaine d'équipements complets.

Moyens Vidéos :

Après bien des déboires pour trouver une prise adéquate pour connecter un ordinateur sur l'écran T.V., des vidéos ont été projetées en continu de la fin de matinée jusqu'à la clôture de cette manifestation. En alternance il y avait des diaporamas, des films sur la plongée et une projection sur les clubs et partenaires qui ont voulu être représentés lors de cette rencontre.

Rencontre avec les élus et politiques :

Vers 12h30, à l'heure du repas, Nous rencontrés les élus locaux et le Président de Région, la responsable du CROS. Notre entrevue nous a permis de mettre en avant la plongée et les sports qui y sont associés. Nous avons parlé de l'impact important que pouvait avoir notre activité sur la Réunion, de la participation du Comité Régional et des clubs aux prochains jeux des îles.

A 16h00, les moniteurs et initiateurs ayant passé 6 heures dans l'eau, nous avons décidé de clôturer la séance.

La journée a été un succès pour la plongée en général. A 16h00, il y avait encore une trentaine de baptêmes en attente. Malheureusement, nous n'avons pas pu assurer jusqu'à la fermeture. Il aurait fallu plus d'encadrants pour se relayer.

Améliorations à apporter à cette manifestation

Le grand nombre de public et les deux activités proposées demandaient plus de surface. Il aurait été souhaitable de disposer de la totalité de la piscine et de scinder le bassin en deux (1 côté apnée et 1 côté plongée bouteille).

Remerciements à Laurent et Fanny avec qui nous avons également eu plaisir à oeuvrer. La prochaine fois l'organisation se fera différemment afin que chacun y trouve sa place et ses marques.

Des remerciements aux participants et aux partenaires pour la réussite de cette manifestation ont été faits individuellement par mail.

Le responsable de la Section plongée

"Neptune" du CSA DA181
CLARENN Gérald